



Arras, le 11 juin 2021

David BLOTHIAUX

Alexandra DEHOUCK

Maxime VASSEUR

Co-secrétaires départementaux

A

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Monsieur le Préfet,

Le SNUipp-FSU Pas-de-Calais souhaite vous alerter sur les inquiétudes des professeurs des écoles exerçant dans la commune de Billy-Montigny, concernant leurs conditions de travail dans un contexte d'extrême tension avec la municipalité.

En effet, la crise sanitaire et les différents protocoles sanitaires en vigueur dans les écoles ont récemment ravivé des tensions déjà anciennes entre la mairie et les écoles. Des manquements au protocole sanitaire relatif à l'entretien des locaux ont été constatés par les équipes enseignantes dans les écoles de Billy-Montigny. Interpelée sur cette question, la hiérarchie de l'Education Nationale a incité les quatre directrices des écoles de la commune à adresser un courrier à la mairie de Billy-Montigny pour relater ces manquements.

En guise de réponse, les enseignants des quatre écoles de la commune ont par exemple reçu pour consigne l'interdiction d'accéder aux locaux scolaires pendant les pauses méridiennes. Ce qui contraint les personnels à prendre leur déjeuner chaque jour sur le trottoir ou dans leur voiture. Cette situation ubuesque s'était déjà produite, dans un contexte différent, en 2014-2015. Ces restrictions d'accès aux bâtiments en dehors du temps scolaire ne permettent plus aux enseignants, dont la charge de travail ne se limite pas aux heures de présence devant élèves, de préparer matériellement leurs classes et ateliers avant l'arrivée des élèves ou après leur départ. Cette décision nuit donc particulièrement aux conditions d'enseignement et aux apprentissages, donc à la réussite des élèves ; elle génère par ailleurs des risques psychosociaux pour les personnels enseignants ou AESH.

Conscients du fait que les locaux sont la propriété de la municipalité, nous n'en sommes pas moins très inquiets sur les conséquences sanitaires et psychosociales de cette situation sur les personnels pour laquelle l'Education Nationale n'apporte aucune solution concrète.

C'est pourquoi nous vous demandons donc d'intervenir directement auprès de la municipalité de Billy-Montigny afin de faire cesser rapidement les pressions exercées sur les personnels des écoles, et de permettre le retour d'un climat plus serein dans les écoles de la commune.

Une alerte sociale, avec préavis de grève du 14 juin 2021 au 06 juillet 2021 pour les personnels des écoles de Billy-Montigny, a également été adressée au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Vous trouverez une copie jointe à ce courrier.

Veillez croire, Monsieur le Préfet, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Pour le co-sécrétariat du
SNUipp-FSU Pas-de-Calais

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.